

Infos Municipales

Principaux points étudiés en séance du Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2025

- Participation OSVID 2025
- Refonte du Conseil communautaire
- Rapport de la chambre régionale des comptes pour la Communauté de communes Bretagne romantique

Prochain conseil municipal : le jeudi 11 septembre 2025

Forum des associations et du bénévolat

FORUM DES ASSOCIATIONS ET DU BENEVOLAT DINGÉ

SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025

10H - 12H 30

A LA SALLE DES SPORTS

Organisé par la Mairie et les Associations de la commune

Dingé

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Besoin d'aide à domicile ? Le CCAS est à votre service !

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) de Dingé vous propose deux types de prestations :

➤ Aide-ménagère :

Entretien du logement, repassage, petits travaux ménagers

➔ Tarif : 19,90 €/heure (CESU possible)

➔ 50 % de déduction fiscale possible (selon les conditions prévues par la législation en vigueur)

➤ Aide à domicile pour les personnes en perte d'autonomie :

Aide à la personne, entretien ménager, aide à la toilette, à l'habillage, à la préparation des repas, accompagnement

➔ Prise en charge possible par l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

Nos professionnelles qualifiées interviennent aussi bien auprès des personnes âgées, que des actifs souhaitant bénéficier d'un service de ménage ou de repassage, même en leur absence.

Pour toute information ou demande, contactez le CCAS de Dingé au 02.99.45.09.13.

Un service de proximité, fiable et à l'écoute de vos besoins !

Fête des familles :

La fête des familles aura lieu le **samedi 13 septembre** à 11h00 à la Maison de l'Enfance et des Familles. Les personnes qui ont eu la joie d'accueillir un enfant en 2024 ont dû recevoir une invitation. N'hésitez pas à vous faire connaître si l'invitation ne vous est pas parvenue.

Repas des Aînés :

Le traditionnel « repas des Aînés » aura lieu le **samedi 8 novembre 2025** à la salle polyvalente. Les personnes ayant plus de 70 ans en 2025 recevront une invitation courant septembre. Nous utilisons la liste électorale pour envoyer les invitations. Par conséquent, si vous n'êtes pas inscrit(e)s sur les listes électorales et que vous avez 70 ans et plus en 2025, merci de vous signaler en Mairie pour recevoir une invitation.

Après-midis récréatifs :

Le prochain après-midi récréatif aura lieu le **mardi 9 septembre** à la Maison de l'Enfance et des Familles, de 14h15 à 16h. Si vous avez besoin d'être véhiculé, vous pouvez appeler la Mairie au 02.99.45.01.62.



Permanences en mairie : Avocat conseil



Maître De Moy, avocat au barreau de Rennes, propose gratuitement des entretiens d'une demi-heure. Une permanence est assurée le **lundi 22 septembre l'après-midi de 13h30 à 16h30**. Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable à la Mairie.

Solidaribus

Le Solidaribus a pour objectif d'aller à la rencontre des personnes en difficulté dans les communes rurales éloignées des lieux d'accueil habituels du Secours populaire pour leur proposer une solidarité de proximité : un point d'accueil et d'écoute, une aide alimentaire et en produits d'hygiène, une aide aux



démarches simples, une aide matérielle ou vestimentaire sur demande, une aide à l'accès aux vacances et aux loisirs, des livres en libre-service. Les prochaines permanences auront lieu les **28 août, 25 septembre, 23 octobre, 20 novembre et 18 décembre** de 10h30 à 12h00 à la Mairie.

Conseiller numérique itinérant : Des rendez-vous individuels numérique dans votre commune !

A Dingé, les **jeudis après-midis** de 14h45 à 17h00, la conseillère numérique propose des rendez-vous individuels pour vous dépanner dans l'utilisation de vos outils en Mairie. Attention, il ne s'agit pas de réparer un appareil endommagé mais bien de vous aider à l'utiliser. Pour prendre rendez-vous, inscrivez-vous auprès de la conseillère au 07.48.83.74.79.

Permanence France services

La Communauté de Communes Bretagne romantique propose des permanences France Services itinérantes en Mairie tous les mois pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives du quotidien : impôts, santé, CAF, retraite, etc. Un agent vous guide et répond à vos questions pour vous aider à réaliser vos démarches en ligne ou en papier. La prochaine permanence sera exceptionnellement décalée l'après-midi de 14h00 à 17h00, le **mardi 16 septembre**. Ce service est gratuit et accessible à tous, sur rendez-vous. N'hésitez pas à venir avec vos documents pour un accompagnement personnalisé !

Informations : <https://bretagneromantique.fr/france-services/>. Prise de RDV au 02.23.16.45.45 ou sur maison-des-services@bretagneromantique.fr

Les actions des Comités et CMJ

Rejoignez les comités consultatifs

Vous souhaitez agir pour votre commune ? Devenez membre d'un comité consultatif ! Rejoignez un ou plusieurs comités consultatifs pour proposer des projets et exprimer vos idées. Trois comités consultatifs composés d'élus et de citoyens, vous accueillent sur les thématiques suivantes :

- Environnement, Développement Durable et Espace Rural
- Jeunesse et Culture
- Lien Social et Solidarité

Inscrivez-vous en contactant la Mairie avant le **samedi 6 septembre 2025**, par téléphone au 02.99.45.01.62 ou par email à mairie@dinge.fr

Comité lien social et solidarité

Bal "inter-EHPAD" :

Animé par l'accordéoniste Claudine PLIHON le **jeudi 25 septembre** de 14h30 à 16h30 à salle polyvalente de Dingé. Gratuit.

Organisé par Paskell, animatrice à l'EHPAD de Hédé-Bazouges, qui est également bénévole du comité solidarité et lien social de notre commune. Tous les aînés de la commune sont les bienvenus pour profiter

de cet après-midi festif. Les EHPAD du secteur y seront présents. Venez nombreux !

Cinéma :

Le comité de lien social poursuit le projet cinéma pour nos seniors, nos aînés de la commune de Dingé, en partenariat avec Le Châteaubriand, cinéma de Combourg. Deux dates sont proposées en septembre : **vendredi 12 septembre 2025 et mardi 16 septembre 2025** à 15h00 au tarif de 4 €. Pour visionner : « La venue de l'avenir ». Comédie de Cédric Klapisch avec Suzanne Lindon, Abraham Wapler, Vincent Macaigne, François Civil, Cécile de France. Durée : 2h06.



Synopsis :

En 2025, plusieurs personnes issues d'une même famille vont recevoir en héritage une maison abandonnée. Seb, Abdel, Céline et Guy sont chargés d'en faire l'état des lieux. Ces lointains cousins vont alors y découvrir des trésors cachés, et tenter de retracer la vie de son ancienne propriétaire.

Si problème de déplacement, contactez Cécile CHAMBON, conseillère municipale, 06 66 05 93 03 afin de trouver une solution.

Conseil Municipal des Jeunes

Si tu es né(e) entre 2008 et 2016, que tu souhaites faire bouger Dingé : inscris-toi avant le 1er novembre prochain pour participer au prochain Conseil Municipal des Jeunes.

TU AIMES
Dingé ?

Tu as entre 9 et 17 ans:
Participe au Conseil
Municipal des Jeunes!

Pose ta candidature
avant le 1er Novembre.

+ d'infos à la mairie => 06 70 05 42 02

<https://dinge.fr/vie-municipale/conseil-municipal-des-jeunes/>
<https://www.instagram.com/lecmjdedinge/>

Dingé bouge

Les Festous : Fête de la Saint Maurice



FÊTE DE LA SAINT-MAURICE
DINGÉ
13 & 14
Septembre 2025

SAMEDI
13 SEPTEMBRE
Concours de palet
Inscription 13h
Lancement 13h45
8€ la doublette
Buvette et restauration sur place

Soirée dansante
Repas 19h30
14€ adulte - 8€ enfant
vin, jambon à l'os, gratin, farce, fromage et dessert
Feu d'artifice 22h30
offert par la mairie
23h BAL !

DIMANCHE
14 SEPTEMBRE
Braderie de l'école privée
Toute la journée
Dingé patrimoine
9h30 : Rando pédestre Église / château de bougettin (visite)
Projection St-Maurice 1991
• **Dépôt de gerbe 12h**
Fête Foraine
14h devant la salle des fêtes :
Animation pour tous, restauration et buvette sur place

Association Dingé Patrimoine : Saint Maurice

A l'occasion de la Saint Maurice, le **14 septembre**, l'association proposera :

- une randonnée de 4 km aller-retour, le matin à Bougettin, départ 9h30 place de l'église, une visite du rez-de-chaussée du manoir et de la chapelle Saint Maurice ;
- la projection d'un film de la Saint Maurice de 1991, sur la scène de la salle polyvalente de Dingé en après-midi.
Renseignements : 06.80.74.88.77.

Asso-Lidarité Dingé

Notre première action de cette rentrée sera une vente de délicieux gâteaux BIJOU (madeleines, sablés, fourrés...). Venez passer commande à notre stand au forum des associations du **samedi 6 septembre**. Des catalogues sont aussi à votre disposition jusqu'au 14 septembre sur notre page Facebook « Téléthon Dingé », à l'entrée de la Mairie et auprès de nos bénévoles. La livraison aura lieu à votre domicile le **samedi 27 septembre** (nous contacter pour une autre date). Tous les bénéfices de cette action seront reversés à l'AFM Téléthon. Contact : asso.lidarite.dinge@gmail.com - Delphine Nobilet : 06.72.08.54.86 - page Facebook « Téléthon Dingé ».



Ecole Sainte Famille



L'équipe enseignante est ravie de cette nouvelle rentrée !

Les horaires école : 8h30-11h45 pour les maternelles

8h45-12h15 pour les élémentaires

Garderie : 7h15-8h30 / 17h45-19h15

Etude par un enseignant les lundis et les jeudis de 16h45-17h15

Restauration sur place.

Inscriptions : il est toujours possible d'inscrire votre/vos enfant(s) pour cette nouvelle année scolaire en prenant contact avec la directrice Isabelle DELAMAIRE au 02.99.45.01.63 ou par mail à : ecole.sainte-famille@orange.fr

L'APEL Sainte Famille

L'association des parents d'élèves organise un videgrenier le **dimanche 14 septembre** (toute la journée) sur la cour de l'école : 2 euros le mètre. Pour tous renseignements, appelez au 06.58.19.64.76.

Familles rurales : accueil de loisirs

L'accueil de loisirs est géré par la Fédération Familles Rurales d'Ille-et-Vilaine et la Mairie.

C'est un lieu d'accueil, de socialisation et d'éveil pour les enfants scolarisés jusqu'à 12 ans.

Il est ouvert tous les mercredis, petites vacances (sauf une semaine en fin d'année) et grandes vacances (sauf 3 semaines en août), de 7h30 à 19h00.

Les inscriptions se font via le Portail Familles du centre de loisirs. Si vous ne possédez pas encore de compte, faites-en la demande auprès de la directrice de l'accueil du centre de loisirs.

Pour les mercredis de cette rentrée, le mode de fonctionnement évolue !

Les enfants auront accès au choix : à une activité proposée par un.e animateur.trice / des jeux en salle de motricité / des ateliers autonomes / des coins de jeu libre.

Le projet sera construit avec les enfants, au fur et à mesure, et ils seront davantage associés aux choix d'activités, de sorties...

Contact Céline Riem 06.50.50.82.18 / al.dinge@famillesrurales.org

Services

Ouverture du Pôle médical, paramédical & bien-être

Après plusieurs mois de travaux, le nouveau pôle médical, paramédical & bien-être ouvre ses portes à **partir du 1er septembre**, au 1 place Gumiel de Izan à Dingé.

Ce lieu réunit des professionnels libéraux variés : ostéopathe, sage-femme, orthophoniste, psychologue et bien d'autres...

Un local reste disponible pour accueillir un médecin, avec un espace dédié pensé pour cette activité : entrée

indépendante, salle d'attente spécifique. La recherche d'un praticien est toujours active.

Conçu pour favoriser la collaboration entre professionnels tout en respectant l'autonomie de chacun, ce pôle propose une approche globale de la santé, allant de la médecine générale aux soins paramédicaux, en passant par des pratiques complémentaires axées sur le bien-être. Un lieu unique, pour une santé plurielle.

Communiqués



Le Labo Citoyen, porté par la Communauté de communes Bretagne romantique, soutient des actions en faveur de la transition écologique sur le territoire. Ce programme finance et valorise des projets concrets touchant à l'environnement, l'habitat, la mobilité, la biodiversité, l'alimentation locale... L'objectif du Labo Citoyen est de motiver les habitants à devenir acteurs de cette transformation indispensable.

Tout le monde peut saisir cette opportunité et répondre à cet appel à projets, qu'il s'agisse d'habitants, d'associations, d'établissements scolaires, de communes et de collectifs et ce, **jusqu'au 30 septembre 2025**, date limite des candidatures.

Infos pratiques :

Les candidatures s'effectuent en ligne ou par voie postale. Il suffit de télécharger et remplir le formulaire sur www.bretagneromantique.fr et envoyer le dossier complété par email à :

labo-citoyen@bretagneromantique.fr ou par courrier à : Communauté de communes Bretagne romantique, 22 rue des Coteaux 35190 La Chapelle-aux-Filtzméens

Vous avez une idée de création d'entreprise ?

Donnez-lui vie avec le parcours « ICI je crée » !

L'Espace Entreprises Bretagne romantique vous propose un accompagnement concret pour transformer votre idée en projet structuré et viable. Le prochain parcours « ICI je crée » démarre le **8 septembre 2025** et se compose de 6 ateliers collectifs d'une demi-journée, répartis sur un mois, animés par des experts de l'accompagnement à la création d'entreprise.

Objectif : vous projeter dans votre futur rôle de chef(fe) d'entreprise et acquérir les bases solides pour bien démarrer.

Au programme :

- Étude de marché : comprendre votre environnement, vos clients, vos concurrents
- Sécurisez votre financement : identifiez les bons leviers pour financer votre projet
- Construisez votre budget prévisionnel : anticipez vos charges et vos recettes
- Quelles aides pour vous ? : explorez les dispositifs d'aide à la création

- Quel statut juridique choisir ? : entreprise individuelle, société, micro-entreprise...

Ce parcours est 100 % gratuit, entièrement financé par la Communauté de communes Bretagne romantique, et réservé aux porteurs de projet du territoire.

Les ateliers auront lieu à l'Espace Entreprises Bretagne romantique à Combourg.

Inscription obligatoire par mail à : entreprendre@bretagneromantique.fr

Réglementation utilisation des drones

Dans le cadre d'un arrêté publié le 4 juillet 2025, le préfet d'Ille-et-Vilaine a décidé d'interdire le survol des lieux de cultes, des établissements scolaires, des emprises des sites militaires et des services de sécurité intérieure, des sites à proximité des bâtiments accueillant une représentation diplomatique et des sites industriels.

Cette interdiction ne s'applique pas aux drones utilisés par les exploitants de ces sites, ni aux drones mis en œuvre par les services de sécurité et de secours de l'état.

Par ailleurs, pour rappel, lors de l'utilisation d'un drone, les règles suivantes sont à suivre : ne pas survoler des personnes ; respecter les hauteurs maximales de vol (120 mètres de hauteur) ; ne jamais perdre de vue son appareil et ne pas l'utiliser la nuit ; ne pas faire voler son appareil au-dessus de l'espace public en agglomération ; ne pas faire voler son appareil à proximité des terrains d'aviation ; ne pas survoler de sites sensibles ou protégés : centrales nucléaires, terrains militaires, réserves naturelles... ; respecter la vie privée des autres, en ne diffusant pas les prises de vue sans l'accord des personnes concernées, et en n'en faisant pas une utilisation commerciale ; vérifier dans quelles conditions on est assuré pour la pratique de cette activité ; en cas de doute, se renseigner auprès de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC).

Une carte est disponible sur Géoportail pour vérifier les zones soumises à interdictions ou à restrictions. <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/restrictions-uas-categorie-ouverte-et-aeromodelisme>

Vous pouvez aussi vous renseigner sur le site de la Préfecture d'Ille et Vilaine, car selon le modèle de votre drone, la réglementation évolue : <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Demarches/Activites-et-professions-reglementees/Activites-aeriennes/Drones#!/particuliers/page/F34630>